

Objet : RD - Affectation des résultats 2021 - Budget autonome de la régie de l'eau potable

- date de convocation le 01 avril 2022
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi sept avril à dix-neuf heures quarante-cinq, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Jacob-Bellecombette, Université, Amphithéâtre 19000, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 51

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Benoît Perrotton - Claire Plateaux - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Frédéric Bret - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	Max Joly
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Alain Saurel
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Jacques Henriot
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Marcel Ferrari

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 19

de Grégory Basin à Alexandre Gennaro - de Jean-François Beccu à Michel Camoz - de Christèle Blambert à Brigitte Bochaton - de Stéphane Bochet à Jean-Marc Léoutre - de Vincent Boulois à Jean-Marc Léoutre - de Sophie Bourgade à Martin Noblecourt - de Alain Caraco à Marie Bénévise - de Michel Dyen à Brigitte Bochaton - de Philippe Ferrari à Jean-Pierre Fressoz - de Hervé Ferroud-Plattet à Serge Tichkiewitch - de Alain Gaget à Pascal Mithieux - de Sabrina Haerinck à Jimmy Bâabâa - de Hélène Jacquemin à Philippe Gamen - de Laïla Karoui à Aloïs Chassot - de Gaëtan Pauchet à Aurélie Le Meur - de Marie Perrier à Philippe Gamen - de Emilio Pla Diaz à Franck Morat - de Dominique Pommat à Corine Wolff - de Thierry Tournier à Christian Berthomier

- conseillers excusés : 12

Jean-Pierre Casazza - Maryse Fabre - Christelle Favetta-Sieyes - James Hallay - Martine Lambert - Luc Meunier - Raphaële Mouric - Damien Regairaz - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Alain Thieffenat - Cécile Trahand

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 07 avril 2022

délibération n° 059-22 C

objet **RD - Affectation des résultats 2021 - Budget autonome de la régie de l'eau potable**

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances et des moyens des services, expose que l'excédent cumulé de fonctionnement constaté au compte administratif 2021 de la régie de l'eau potable de Grand Chambéry s'établit à 8 758 964,70 €

BUDGET EAU POTABLE - EXERCICE 2021	
FONCTIONNEMENT	
Résultat de gestion	4 732 541,50
Résultat antérieur repris (Chapitre 002)	4 026 423,20
Résultat de clôture (A)	8 758 964,70
INVESTISSEMENT	
Résultat de gestion	2 792 986,51
Résultat antérieur repris (Chapitre 001)	-3 847 859,08
Résultat de clôture (B)	-1 054 872,57
RESTES A REALISER	
Dépenses d'investissement	3 655 687,21
Recettes d'investissement	4 493 419,76
Solde à reprendre (C)	837 732,55
BESOIN DE FINANCEMENT (D=B+C)	-217 140,02

Conformément à l'instruction M 49, il convient d'affecter ce résultat. Il est proposé l'affectation suivante :

AFFECTATION ET REPRISE DES RESULTATS	
Excédent/déficit d'investissement (001)	-1 054 872,57
Recettes d'investissement (1068)	4 217 140,02
Report à nouveau en fonctionnement (002)	4 541 824,68

Vu l'article L.2311-5 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 7 avril 2022 portant constatation du compte administratif 2021 du budget de la régie de l'eau de Grand Chambéry,

Vu l'avis de la commission des finances du 22 mars 2022,

Vu l'avis du conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement du 15 mars 2022,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : affecte la somme de 4 217 140,02 € au financement de l'investissement par inscription en excédents de fonctionnement capitalisés (imp. 1068) et **reporte** le solde, soit 4 541 824,68 €, en recettes de fonctionnement par une inscription au 002 (excédent de résultat de fonctionnement reporté).

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération I-Parapheur

Numéro attribué à l'acte : 059-22 C

Objet de l'acte : RD - Affectation des résultats 2021 - Budget autonome de la régie de l'eau potable

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires 1 - Compte administratif 3 - Délibération d'affectation des résultats

Date de l'acte : 14 avril 2022

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20220414-lmc1H27076H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H27076H1

Date de transmission en Préfecture : 14 avril 2022

Date de réception en Préfecture : 14 avril 2022

Publication : jeudi 14 avril 2022